

## Communiqué de presse le 7 octobre 2019

### **La voie rapide Pau – Oloron : un projet d'intérêt économique et écologique.**

L'association Béarn Adour Pyrénées (BAP) est intervenue, dans le cadre de l'enquête publique sur le PLUi de la Communauté d'agglomération de Pau Béarn Pyrénées (CAPBP) pour que soit inscrite dans ce document la bande de 300m réservée pour la future voie rapide entre Pau et Oloron. Cette réserve foncière résulte d'une Délibération du Conseil Général (aujourd'hui Conseil départemental) de juin 2011 et concerne 3 communes de la CAPBP : Poey de Lescar, Artiguelouve et Arbus.

Comme on le sait la sortie sud de Pau par la RN 134 est saturée plusieurs fois par jour entre Pau, Jurançon et Gan et donc source de bouchons et de ralentissements. En outre la voie rapide Pau - Oloron, plus courte d'une dizaine de kilomètres réduit le trafic sur la rocade ouest.

Au total c'est une gain annuel de temps de 1,5 à 1,65 million d'heures et une moindre émission de dioxyde de carbone (CO2) de 9000 tonnes par an que permet la réalisation de la voie rapide Pau - Oloron, sans parler de l'intérêt vital qu'elle représente pour Oloron et son bassin d'emploi ainsi que pour le Haut Béarn et le Pays de Béarn.

**Ne rien faire serait la pire des politiques et, contrairement à ce que l'on peut entendre, cette liaison nouvelle présente un intérêt économique et écologique bien réels, en plus de son intérêt humain.**